

**Assemblée générale**

Distr.: Limitée
21 février 2008

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-cinquième session
Vienne, 11-22 février 2008

Projet de rapport**Additif****X. Année héliophysique internationale 2007**

1. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 13 de l'ordre du jour, "Année héliophysique internationale 2007", dans le cadre du plan de travail triennal adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I).
2. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point: Brésil, États-Unis, Fédération de Russie, Indonésie, Japon, Malaisie et Ukraine.
3. La présentation scientifique et technique suivante a été faite au Sous-Comité: "Le point sur l'Année héliophysique internationale 2007", par le représentant des États-Unis, au nom du secrétariat de l'Année héliophysique internationale.
4. Le Sous-Comité était saisi des documents suivants:
 - a) Note du Secrétariat relative aux rapports sur les activités nationales et régionales relatives à l'Année héliophysique internationale 2007 (A/AC.105/C.1/L.294);
 - b) Informations sur la poursuite de la mise en place des réseaux mondiaux d'instruments et rapports sur les activités nationales et régionales relatives à l'Année héliophysique internationale 2007 (A/AC.105/C.1/2008/CRP.6).
5. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que l'Année héliophysique internationale, qui avait été célébrée en 2007 dans le monde entier et avait marqué le cinquantenaire de l'Année géophysique internationale organisée en 1957, faisait l'objet d'un programme international de collaboration scientifique pour comprendre



le Soleil et son influence sur l'environnement spatial et les planètes et qu'elle présentait de ce fait un grand intérêt pour les États Membres.

6. Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que l'Année héliophysique internationale 2007, se fondant sur les résultats de l'Année géophysique internationale 1957, avait approfondi l'étude des processus universels du système solaire influant sur l'environnement interplanétaire et l'environnement spatial ainsi que sur leur évolution, ce qui préparerait l'exécution future en toute sécurité de vols lunaires et interplanétaires habités et serait une source d'inspiration pour la prochaine génération de physiciens de l'espace.

7. Le Sous-Comité a noté que les objectifs spécifiques de l'Année héliophysique internationale 2007 étaient les suivants:

a) Fournir des mesures de référence sur la réponse de la magnétosphère, de l'ionosphère, de la basse atmosphère et de la surface de la Terre, afin de déterminer les processus et les facteurs globaux qui influent sur l'environnement et le climat de la Terre;

b) Poursuivre l'étude globale du système Soleil-héliosphère jusqu'à l'héliopause pour comprendre les causes externes et historiques des changements géophysiques;

c) Encourager la coopération scientifique internationale pour l'étude des phénomènes héliophysiques actuels et futurs;

d) Communiquer aux scientifiques intéressés et au grand public les résultats scientifiques les plus marquants de l'Année héliophysique internationale.

8. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction les progrès réalisés par les États Membres dans l'organisation de campagnes de communication, d'information et de recherche, et dans le déploiement de réseaux d'instruments.

9. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que l'Initiative des Nations Unies sur les sciences spatiales fondamentales, agissant en coopération avec le secrétariat de l'Année héliophysique internationale, continuait d'appuyer la mise en place à travers le monde, en particulier dans les pays en développement, de réseaux de petits instruments, tels que magnétomètres, antennes radio, récepteurs du système mondial de localisation (GPS) et caméras plein ciel, afin d'effectuer des mesures globales des phénomènes héliosphériques.

10. Le Sous-Comité a noté certains temps forts de l'Année héliophysique internationale 2007: deux cours d'été, aux États-Unis et en Inde, pour diffuser des informations sur les sciences spatiales à des étudiants venant du monde entier, trois autres cours d'été étant prévus en 2008: le cours d'été de l'Amérique latine sur l'Année héliophysique internationale, qui se tiendra au Brésil en février 2008, le cours d'été européen qui sera accueilli par le Centre international de physique théorique, en Italie en octobre 2008 et le cours d'été de l'Asie et du Pacifique, qui se tiendra en Chine, en novembre 2008; la sortie d'un documentaire sur le voyage fait en Inde à l'occasion de l'éclipse solaire, intitulé "The path to totality", par le secrétariat de l'Année héliophysique internationale; un colloque tenu en Fédération de Russie pour marquer le cinquantième anniversaire des vols spatiaux; la semaine nationale des sciences, tenue en Thaïlande, à laquelle ont participé plus de 300 000 étudiants; et l'Atelier africain sur les sciences et l'enseignement du climat

spatial, tenu à Addis-Abeba en novembre 2007 et qui a rassemblé des participants de 28 pays africains et européens et des États-Unis.

11. Le Sous-Comité a noté que le troisième Atelier ONU/NASA sur les sciences spatiales fondamentales et l'Année héliophysique internationale 2007 s'était tenu à Tokyo en juin 2007 et que deux autres ateliers étaient prévus en 2008 et 2009, qui se tiendraient respectivement en Bulgarie et en République de Corée.

12. Le Sous-Comité a en outre noté que le cours de l'École internationale pour jeunes astronomes s'était tenu, en collaboration avec l'Union astronomique internationale, en Malaisie en mai 2007, accordant une attention particulière à la physique solaire, et que dans le cadre du programme de l'École internationale pour jeunes astronomes, la Malaisie accueillerait, en coopération avec le Comité de la recherche spatiale (COSPAR), l'Atelier sur l'astronomie optique en rayonnements ultraviolets dans l'espace, en juin 2008.

13. Le Sous-Comité a noté que l'Institut national indonésien de l'aéronautique et de l'espace menait des recherches sur la physique solaire et les relations Soleil-Terre et que l'Indonésie avait établi des liens de coopération avec d'autres pays, notamment avec le Japon, dans le domaine de l'observation des phénomènes géomagnétiques (projet du Système d'acquisition de données magnétiques) et de la physique solaire.

14. Le Sous-Comité a également noté que la plupart des États Membres avaient réalisé des progrès dans l'exécution des programmes de météorologie spatiale, dans le cadre d'un partenariat mondial visant à prévoir les phénomènes météorologiques spatiaux et leur impact sur le système terrestre.

15. Le Sous-Comité est convenu que l'Année héliophysique internationale 2007 serait examinée au titre d'un point de l'ordre du jour distinct à sa quarante-sixième session en 2009 et que les États Membres continueraient à lui présenter des rapports sur leurs activités relatives à l'Année héliophysique internationale.

XI. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement

16. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 14 de l'ordre du jour, "Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement", comme thème de discussion distinct.

17. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour: Colombie, Équateur, Grèce, Indonésie, Iran (République islamique d') et Venezuela (République bolivarienne du).

18. Une présentation scientifique et technique a été faite par l'observateur de l'UIT sur les conclusions de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2007 concernant les services spatiaux.

19. Certaines délégations ont réitéré la position selon laquelle l'orbite géostationnaire était une ressource naturelle limitée, qui risquait la saturation. Elles ont estimé que son exploitation devait être rationalisée et mise à la disposition de tous les pays, quelles que soient leurs capacités techniques actuelles, de façon qu'ils puissent y avoir accès de façon équitable, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement et de la situation géographique de certains pays, avec la participation et la coopération de l'UIT. Ces délégations ont donc considéré que le point relatif à l'orbite des satellites géostationnaires devait rester inscrit à l'ordre du jour du Sous-Comité pour être examiné plus avant, afin que l'on puisse continuer à en analyser les caractéristiques techniques et scientifiques.

20. Le point de vue a été exprimé que le Sous-Comité devait renoncer à l'examen de la nature physique et des caractéristiques techniques de l'orbite des satellites géostationnaires, de son utilisation et de ses applications pour les communications spatiales car l'UIT était le seul organisme ayant pour mandat d'attribuer des fréquences radioélectriques et des positions orbitales associées.

21. Le point de vue a été exprimé qu'une étude sur l'occupation passée de l'orbite géostationnaire, faisant appel à l'outil d'analyse de l'utilisation de cette orbite, mettait en lumière la nécessité de réexaminer les mécanismes d'utilisation actuels de cette ressource rare. Cette délégation a demandé que l'on s'efforce de tendre vers une utilisation plus équitable et rationnelle de l'orbite géostationnaire.

22. Le point de vue a été exprimé que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui avait la compétence nécessaire, devait accorder une plus grande attention aux aspects techniques, politiques et juridiques de l'accès à l'orbite géostationnaire et de son utilisation en vue de définir un régime international applicable à l'orbite géostationnaire en tenant dûment compte des intérêts et des besoins des pays en développement. Cette délégation s'est dite préoccupée par le fait que l'orbite des satellites géostationnaires était essentiellement utilisée par les pays industrialisés et a noté que le Sous-Comité devait évaluer régulièrement l'évolution de la question.

23. Le point de vue a été exprimé que l'accès équitable de tous les pays aux ressources spectrales sur l'orbite géostationnaire était gravement menacé par les exploitants commerciaux qui, sous la protection d'un certain nombre de gouvernements, surexploitaient une ressource stratégique limitée.

XII. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique

24. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné des propositions relatives à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-sixième session, qui devaient être soumises au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Conformément au paragraphe 11 de cette résolution, le Sous-Comité a prié le Groupe de travail

plénier, convoqué de nouveau à sa [...]° séance, le [...] février, d'examiner le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité.

25. À sa 695^e séance, le 21 février, le Sous-Comité a fait siennes les recommandations du Groupe de travail plénier concernant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité, telles qu'elles figurent dans le rapport du Groupe de travail plénier (voir annexe I au présent rapport).

26. Le Sous-Comité a noté que le Secrétariat avait prévu que la quarante-sixième session du Sous-Comité se tiendrait du 9 au 20 février 2009.
